

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 391 Société : R.P. 01 138139

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SAIGHE ZOHRA

Date de naissance : 4/03/62

Adresse : 46, rue Jean SAURES - CASA

Tél. : 06.62.50.91.82 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. SEBTI Faycal
2, Rue Ahmed El Mejati Maârif
Casablanca*

Date de consultation : 31/10/05 22 25 28 82 - 05 22 22 78 18

Nom et prénom du malade : SAIGHE ZOHRA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : H.I.T. A 4. Fatigue

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/12/2022	V & ECG		3.000 Dhs	<p>INPE 09 MA 26367</p> <p>Dr. SEBTI Fayçal</p> <p>2, Rue Ahmed El Mejali Maârif</p> <p>Casablanca</p> <p>Tel: 05 22 29 35 64</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Lahjajma ZEMMAMA Nadia Avenue du Phare - Résidence Taghazout - Casablanca Tel: 05 22 29 35 64	31-12-22	1072,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

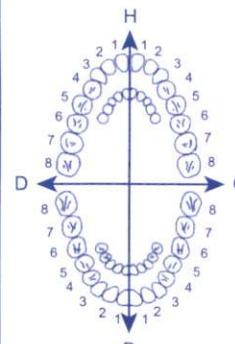
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION



ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	21433552
25533412	00000000
D	00000000
00000000	00000000
B	35533411 11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur SEBTI Fayçal

Expert Près les Tribunaux
Médecin Attaché au Service
de Gastro - Enterologie
(Hôpital Averoès)
Médecine Générale

2, Rue Ahmed El Mejjati (Ex des Alpes. Maârif)
CASABLANCA
Tél. : C. : 0522.25.28.82
GSM : 0661 96 19 96

الدكتور فيصل السبتي

خبير محلق لدى المحاكم
طبيب ملحق بقسم أمراض الجهاز الهضمي
بمستشفى ابن رشد
الطب العام

2، زنقة أحمد المجاطي (الألب سابقا)
الدار البيضاء
الهاتف : ع 0522.25.28.82
الموصول : 0661 96 19 96

Casablanca, le 31/10/2022

SAIGHE ZOHRA

FOIE D'ECHOSTRUCTURE HOMOGENE

BOR INFERIEUR REGULIER

VB NORMAL

RD NORMAL

RG NORMAL

CONCLUSION : EXAMEN ECHOGRAPHIQUE NORMAL

Dr. SEBTI Fayçal
2, Rue Ahmed El Mejjati Maârif
Casablanca
Tél: 05 22 25 28 82 - 06 61 96 19 96

DR SEBTI FAYCAL
2 RUE DES ALPES

< ID: <

> 31.10.22
22:36:02
DE 0.0CM



F3.75 → G 76

TT 4

DR SEBTI FAYCAL
2 RUE DES ALPES

< ID: <
> >

31.10.22
22:36:02
DE 0.0CM



F3.75 → G 76

TT 4

DR SEBTI FAYCAL
2 RUE DES ALPES

< ID: <

>

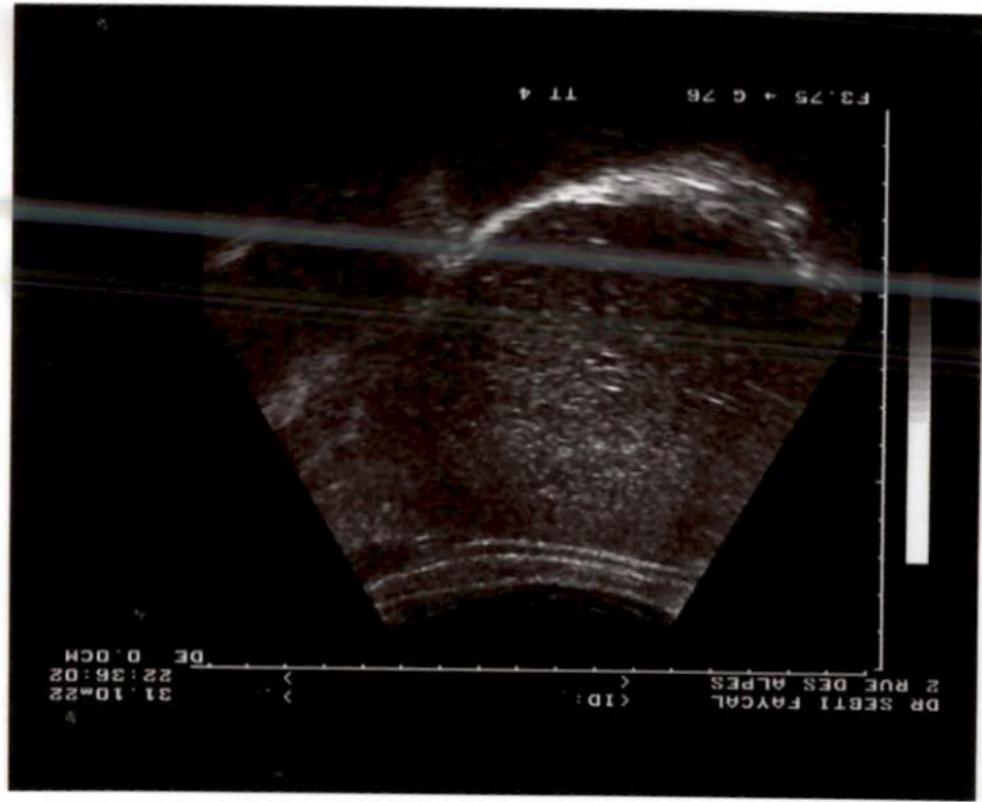
31.10.22
22:36:02

DE 0.0CM



F3.75 → G 76

TT 4



10mm/mV

2007-10-22 09:00

Auto

ID:00022

Ventricular Rate

68 bpm

PR Interval

188 ms

QRS Duration

7.8 ms

QT/QTc Interval

385/412 ms

P/QRS/T Axis

94/-25/61

RV5/SVI Amplitude

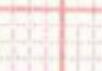
0.50/0.44 mV

RV5+SV1 Amplitude

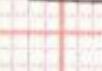
0.94 mV



V1



V5



V6

OCARE ECG-300A FWT.1

Unconfirmed Report Reviewed By: _____

Docteur SEBTI Fayçal

Expert Près les Tribunaux
Médecin Attaché au Service
de Gastro - Enterologie
(Hôpital Averoès)
Médecine Générale

2, Rue Ahmed El Mejjati (Ex des Alpes. Maârif)
CASABLANCA
Tél. : C. : 0522.25.28.82
GSM : 0661 96 19 96

الدكتور فيصل السبتي

خبير محلق لدى المحاكم
طبيب ملحق يقسم أمراض الجهاز الهضمي
بمستشفى ابن رشد
الطب العام

2، زنقة أحمد المجاطي (الألب سابقا)
الدار البيضاء
الهاتف : ع 0522.25.28.82
المحمول : 0661 96 19 96

Casablanca, le 31/10/2022

SAIGHE ZOHRA

VISITE + ECG + ECHOGRAPHIE = 300 DH
(TROIS CENT DIRHAMS)

Dr. SEBTI Fayçal
2, Rue Ahmed El Mejjati Maârif
Casablanca
Tél: 05 22 25 28 82 - 06 61 96 19 96

PPC : 79.00 DH
LOT : CB04743
EXP : 05/2024

CASABLANCA
Tél. : C. : 0522.25.28.82
GSM : 0661 96 19 96

Casablanca, le 31/10/2022

SAIGHE ZOHRA

(165,50 x 6)
ATACAND 16 mg 1 C par jour

TRAIT. DE 6 MOIS

79.00

SUPRADYNE 1 C par jour

1072.50

Dr. SEBTI Fayçal
2, Rue Ahmed El Mejiti Maârif
Casablanca
Tél: 05 22 25 28 82 - 06 61 96 19 96

Pharmacie ZEMMAM
Avenue du Mare Nadia
Taghazout - Casablanca
Tél : 05 22 29 35 64

السبتي

المحاكم
الجهاز الهضمي
رشد

Lot 13951
Exp 04 2024
Fab : 05 2021

الألب سابقا)
شان
0522.25.28
0661 96

Lot 03910
Exp 08 2023
Fab : 09 2020

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bno al aouam roches
noires casablanca
ATACAND

16 mg Cpr séc
Bte de 30
140 16 DMP/21/NRQ P.P.V : 165,50 DH
6 118001 020546

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bno al aouam roches
noires casablanca
ATACAND

16 mg Cpr séc
Bte de 30
140 16 DMP/21/NRQ P.P.V : 165,50 DH
6 118001 020546

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bno al aouam roches
noires casablanca
ATACAND

16 mg Cpr séc
Bte de 30
140 16 DMP/21/NRQ P.P.V : 165,50 DH
6 118001 020546